

TROILUS PUBLIE SON PREMIER RAPPORT SUR LA DURABILITÉ EN SOULIGNANT LES RÉALISATIONS ET LES AVANCÉES EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE

Le 14 octobre 2021, Toronto, Ontario – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG) (OTCQB : CHXMF) (« Troilus » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a publié son premier rapport sur la durabilité, soulignant les réalisations et les efforts déployés par la Société au cours de la dernière année pour placer Troilus à l'avant-garde des initiatives en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) parmi les sociétés d'exploration et de développement basées au Québec. Le rapport sur la durabilité 2021 peut être consulté dans son intégralité sur le site Web de la Société, en français et en anglais, à l'adresse www.troilusgold.com, dans la section Développement durable.

Les points saillants du rapport incluent :

- **Force de la diversité de genre** – les femmes représentent 39 % des effectifs à temps plein et occupent 30 % des postes de cadres supérieurs ainsi que la présidence du conseil d'administration de Troilus, ce qui dépasse de loin les normes de l'industrie minière.
- **Accès à une source vitale d'énergie renouvelable** – 83 % de l'énergie utilisée sur le site de Troilus est dérivée de l'hydroélectricité renouvelable avec une capacité existante suffisante pour alimenter la production future envisagée tout en minimisant les émissions de GES et l'empreinte carbone.
- **Priorité aux entreprises locales** – 62 % des dépenses totales d'approvisionnement de Troilus en 2020 sont allées à des fournisseurs de l'économie locale, faisant ainsi de Troilus un contributeur important au succès des entreprises du Nord-du-Québec.
- **Un lieu de travail sécuritaire** – aucun accident mortel ni aucun accident lié au travail en 2020 et une priorité donnée à la sécurité et à la formation.
- **Se distinguer de la concurrence** – Troilus a été la fière lauréate du « Prix pour l'excellence en développement durable » de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) en 2020.
- **La première certification ECOLOGO** – L'année dernière, Troilus a été la première société à obtenir la certification UL273 : Certification ECOLOGO pour le développement responsable des entreprises minières, une nouvelle norme lancée par l'AEMQ pour reconnaître et promouvoir les meilleures pratiques environnementales, sociales et économiques pour les entreprises en phase d'exploration et de développement.

Justin Reid, président et chef de la direction de Troilus, a déclaré : « Nous nous sommes toujours engagés à respecter les normes les plus élevées en ce qui concerne les personnes qui travaillent pour nous, la collectivité dans laquelle nous exerçons nos activités et l'environnement naturel que nous sommes chargés de protéger. Au cours de la dernière année, notre cadre en matière de responsabilité des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) a été une priorité absolue, car nous cherchons à

formaliser et à ancrer un état d'esprit axé sur la durabilité au sein de l'entreprise. Bien que nous soyons encore en phase d'exploration et de développement, nous nous attendons à ce que la mine soit de nouveau en production et nous savons qu'il est temps de prendre des décisions audacieuses et avant-gardistes qui auront des répercussions importantes sur l'exploitation durable future de la mine Troilus. »

En août 2020, Troilus a lancé une politique de développement durable à l'échelle de l'entreprise avec l'objectif de créer de la valeur pour ses actionnaires tout en exerçant ses activités de manière sécuritaire, tant sur le plan social que sur le plan environnemental, afin de contribuer à la prospérité de ses employés et des collectivités locales tout en respectant les droits de la personne, les cultures, les coutumes et les valeurs des personnes touchées par les activités de la Société. La politique de développement durable repose sur les quatre piliers suivants : Le personnel – maintenir un environnement de travail productif et de soutien fondé sur le respect mutuel, l'équité et l'intégrité; l'environnement – éliminer, minimiser et atténuer les impacts des activités sur l'environnement afin de préserver sa viabilité et sa diversité; la santé et la sécurité – créer un milieu de travail sécuritaire et sain, sans blessures et qui améliore le bien-être des employés; et la communauté – contribuer au développement économique et social des collectivités locales. Pour en savoir plus sur les initiatives en matière de développement durable chez Troilus, veuillez consulter le site <https://fr.troilusgold.com/developpement-durable/overview/>

À propos de la Société Troilus Gold

Troilus Gold est une société minière canadienne junior qui se concentre sur l'avancement systématique et l'élimination des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus aux fins de production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 1 420 km² dans la ceinture de roches vertes Frotet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Justin Reid

Chef de la direction, Troilus Gold Corp.

+1 (647) 276-0050, poste 1305

justin.reid@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant les informations relatives aux initiatives de développement durable prévues par la Société, leur impact sur la Société et la probabilité qu'elles soient réalisées dans les délais prévus ou qu'elles le soient tout court, la réglementation gouvernementale des opérations minières et les risques environnementaux. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme

« planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » survenir, être réalisés ou être atteints. Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : les répercussions que la pandémie de la COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraîneront un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux évaluations économiques préliminaires et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux précieux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.